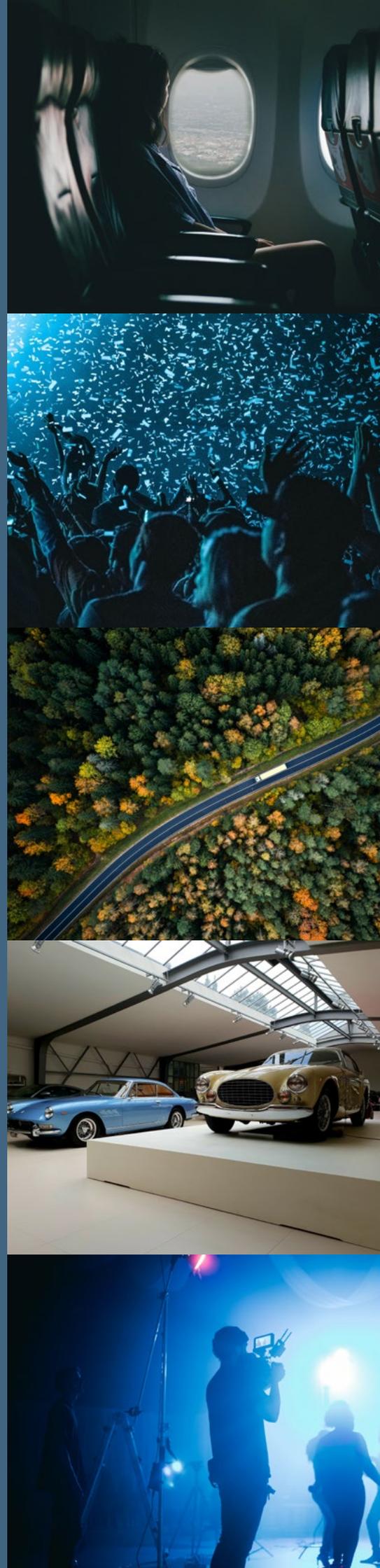




COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY

Rapport sur la situation financière 2022





Sommaire

RAPPORT DE RÉVISION	02-03
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	04-05
INFORMATIONS, STRUCTURE DÉTAILLÉE ET COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	06-09
ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE	10-11
RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE	12-16
GOVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES	17-19
PROFIL DE RISQUE	20-22
EVALUATION	23-26
GESTION DU CAPITAL	27-29
SOLVABILITÉ	30-31
ADRESSES	32

Rapport de révision

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de TSM Compagnie d'Assurances,
Société coopérative

La Chaux-de-Fonds

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative (la coopérative), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 8 à 17) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à l'Administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités de l'Administration relatives aux comptes annuels

L'Administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'Administration est responsable d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la coopérative à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'Administration a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone : +41 58 792 81 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la coopérative.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par l'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la coopérative à cesser son exploitation.

Nous communiquons à l'Administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'Administration.

En outre, nous attestons que la proposition de répartition du bénéfice (page 7) sont conformes à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Michael Stämpfli
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Angela Marti
Experte-révisseuse agréée

Lausanne, le 28 avril 2023



Bilan au 31 décembre

(avant répartition)

		2022	2021
	Annexe	CHF	CHF
Actif			
Biens immobiliers		12'382'000	12'567'000
Participations	1	2'325'000	2'250'000
Titres à revenu fixe		14'366'931	12'767'695
Hypothèques		1'215'467	1'215'467
Actions		1'857'338	1'867'034
Autres placements		5'373'173	7'112'579
Placements		37'519'909	37'779'775
Créances sur instruments financiers dérivés		143'960	122'770
Liquidités		16'644'583	6'398'904
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4	10'268'681	7'273'535
Immobilisations corporelles		407'081	292'191
Créances nées d'opérations d'assurance	2, 7	4'226'569	2'487'913
Autres créances		1'206'789	807'287
Comptes de régularisation	3	78'542	114'525
Total des actifs		70'496'114	55'276'900
Passif			
Provisions techniques	4	24'954'506	20'090'352
Dettes liées à des instruments de taux	8	4'464'400	4'614'400
Dettes nées d'opérations d'assurance	5, 7	15'869'957	6'209'437
Autres passifs		593'475	728'176
Comptes de régularisation	6	843'035	650'000
Total des provisions et dettes externes		46'725'373	32'292'366
Capital de garantie		8'000'000	8'000'000
Réserve légale issue du bénéfice		4'000'000	4'000'000
Réserve facultative issue du bénéfice		10'000'000	10'000'000
Bénéfice au bilan		1'770'741	984'534
Total des fonds propres	9	23'770'741	22'984'534
Total des passifs		70'496'114	55'276'900

Compte de résultat

(pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre)

	Annexe	2022	2021
		CHF	CHF
Primes brutes		38'178'870	28'681'176
Primes brutes cédées aux réassureurs		-17'458'311	-14'043'225
Primes pour propre compte		20'720'558	14'637'951
Variation report de primes	10	-1'204'662	-642'648
Variation report de primes - part des réassureurs	10	-144'171	560'584
Variation report de primes pour propre compte	10	-1'348'834	-82'064
Primes acquises pour propre compte		19'371'725	14'555'887
Autres produits de l'activité d'assurance		344'710	220'293
Total des produits de l'activité technique d'assurance		19'716'435	14'776'179
Charges des sinistres : montants payés bruts		14'791'132	8'468'210
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		-10'269'241	-5'059'365
Charges des sinistres payés pour propre compte		4'521'892	3'408'845
Variation des provisions techniques	10	3'668'165	-2'224'514
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	10	-3'139'317	1'615'824
Variation des provisions techniques pour propre compte	10	528'847	-608'690
Charge des sinistres pour propre compte		-5'050'739	-2'800'155
Frais d'acquisition et de gestion	11, 12, 13	15'135'147	14'335'480
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion		-1'678'214	-1'892'332
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		-13'456'933	-12'443'149
Autres charges techniques pour propre compte		-65'695	90'580
Total des charges de l'activité technique d'assurance		-18'573'368	-15'152'723
Résultat technique		1'143'067	-376'544
Produits des placements	14	2'409'804	2'865'263
Charges financières et frais de gestion des placements	15	-2'612'888	-989'379
Résultat des placements		-203'084	1'875'884
Autres produits financiers		11'518	1'529
Autres charges financières		-21'188	-802'170
Résultat opérationnel		930'312	698'699
Impôts directs		-144'106	-147'276
Résultat d'exercice		786'207	551'423

Informations détaillées relatives aux comptes

1. Liste des participations

Participations	Siège	Part du capital en milliers de CHF		Voix en %	
		31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
		Inno Cap Insurance Ltd	Guernsey	250.0	250.0
AutoMate Insurance AG	Zürich	85.2	80.2	68.16	64.16

2. Créances nées d'opérations d'assurance

	31.12.2022	31.12.2021
<i>en milliers de CHF</i>		
Créances sur les preneurs d'assurance	2'881	1'333
Créances sur les agents et intermédiaires	17	7
Créances sur les entreprises d'assurance	1'328	1'148
Total	4'227	2'488

3. Comptes de régularisation

	31.12.2022	31.12.2021
<i>en milliers de CHF</i>		
Intérêts courus sur les placements de capitaux	74	67
Autres actifs de régularisation	4	47
Total	79	115

4. Provisions techniques

	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
<i>en milliers de CHF</i>						
Report de primes	4'826	3'622	2'497	2'641	2'330	981
Provision pour sinistres en cours	17'172	14'561	7'427	4'633	9'746	9'928
Autres provisions techniques	2'360	1'303	345	0	2'015	1'303
Provision pour parts d'excédents	596	604	0	0	596	604
Total	24'955	20'090	10'269	7'274	14'686	12'817

5. Dettes nées d'opérations d'assurance

	31.12.2022	31.12.2021
<i>en milliers de CHF</i>		
Dettes envers les preneurs d'assurance	13'286	2'205
Dettes envers les agents et intermédiaires	285	235
Dettes envers les entreprises d'assurance	2'299	3'770
Total	15'870	6'209

6. Comptes de régularisation

	31.12.2022	31.12.2021
<i>en milliers de CHF</i>		
Provision pour impôts	0	0
Autres passifs de régularisation	843	650
Total	843	650

7. Créances et dettes envers des parties liées

	Tiers		Parties liées		Total	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
<i>en milliers de CHF</i>						
Créances nées d'opérations d'assurance	4'227	2'488	0	0	4'227	2'488
Autres créances	359	449	848	358	1'207	807
Dettes nées d'opérations d'assurance	-14'364	-2'972	-1'506	-3'237	-15'870	-6'209
Autres passifs	-593	-704	0	-24	-593	-728

(si positif, solde en faveur de TSM)

8. Dettes liées à des instruments de taux

	31.12.2022	31.12.2021
<i>en milliers de CHF</i>		
Dettes à moins de cinq ans	0	0
Dettes à plus de cinq ans	4'464	4'614
Total	4'464	4'614

9. Présentation de l'état des capitaux propres

	Capital de garantie	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve facultative issue du bénéfice	Bénéfice reporté	Total
<i>en milliers de CHF</i>					
Capitaux propres au 01.01.2021	8'000	4'000	10'000	433	22'433
Résultat d'exercice 2021				551	551
Capitaux propres au 31.12.2021	8'000	4'000	10'000	985	22'985
Résultat d'exercice 2022				786	786
Capitaux propres au 31.12.2022	8'000	4'000	10'000	1'771	23'771

Informations détaillées relatives aux comptes

10. Variation des provisions techniques

	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
<i>en milliers de CHF</i>						
Variation du report de primes	1'205	643	-144	561	1'349	82
Variation des provisions techniques	3'668	-2'225	2'794	-1'616	874	-609
Total	4'873	-1'582	2'650	-1'055	2'223	-527

11. Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2022	31.12.2021
<i>en milliers de CHF</i>		
Prestations en matière de révision	148	402
Autres prestations de services	0	0
Total	148	402

Les honoraires 2021 comprennent le rattrapage d'une insuffisance de provision provenant de l'exercice 2020.

12. Charges de personnel

	31.12.2022	31.12.2021
<i>en milliers de CHF</i>		
Charges de personnel	8'227	7'803

13. Amortissement des immobilisations corporelles

	31.12.2022	31.12.2021
<i>en milliers de CHF</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles	157	137

14. Produits des placements

	Produits des placements		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<i>en milliers de CHF</i>								
Biens immobiliers	313	285	0	0	0	0	313	285
Participations	0	0	0	1'000	0	0	0	1'000
Titres à revenu fixe	180	176	434	0	163	75	777	251
Hypothèques	12	13	0	0	0	0	12	13
Actions	83	171	0	0	0	745	83	916
Autres placements	77	0	449	353	699	47	1'225	400
Total	665	645	883	1'353	862	868	2'410	2'865

La plus-value de CHF 1 Mio réalisée en 2021 sur Participations correspond à une dissolution de réserve latente.

15. Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges des placements		Moins-values non réalisées provision dépréciation		Moins-values réalisées		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<i>en milliers de CHF</i>								
Biens immobiliers	131	104	185	185	0	0	316	289
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	60	53	741	91	23	10	823	155
Hypothèques	0	0	0	0	0	0	0	0
Actions	0	0	10	0	0	0	10	0
Autres placements	33	58	856	0	576	487	1'464	545
Total	223	216	1'792	277	598	497	2'613	989

16. Montant total des actifs mis en gage en garantie des propres dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété

<i>en milliers de CHF</i>	31.12.2022	31.12.2021
Gages immobiliers	5'000	5'000

17. Dettes envers l'institution de prévoyance

<i>en milliers de CHF</i>	31.12.2022	31.12.2021
Fondation BCV 2^{ème} pilier <i>(si positif, solde en faveur de TSM)</i>	60	-130

18. Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 100.

19. Évènement important

Avec l'intervention des réassureurs, c'est en 2022 que le dossier Covid-19 est arrivé à son dénouement. Rétrospectivement, le bilan financier de ce dossier fait état d'une constitution de réserves latentes à hauteur de CHF 2'001'342 durant les exercices 2020 et 2021, réserves intégralement dissoutes en 2022 par l'indemnisation du dernier réassureur.

Activité de l'entreprise

Management summary¹⁵

L'année 2021, encore marquée par la crise sanitaire causée par le Covid-19, avait vu les prémices d'une reprise avec une augmentation de 11 % de l'encaissement de primes. L'année 2022 aura été l'année de la confirmation avec une franche progression de 33 %.

La branche Transport a profité de la bonne forme du secteur horloger, l'élévation du niveau d'activité des clients historiques a favorisé l'augmentation de l'encaissement de primes. L'acquisition de nouvelles affaires a renforcé ce phénomène conjoncturel.

La branche Assistance s'est bien comportée, mais a été plus fortement impactée par la crise sanitaire du Covid-19. Il y aura donc encore du chemin à parcourir pour atteindre les objectifs.

La branche Automobile se développe bien, principalement grâce à la plateforme internet de souscription « AutoMate ». Il s'agit parallèlement de veiller à un meilleur niveau de sinistralité, une série de mesures ont déjà été et seront encore mises en œuvre dans ce sens.

Le comportement de la branche Risques spéciaux est à l'image de celui de la branche Assistance, un bon rebond de l'encaissement de primes mais encore à un niveau insuffisant.

La branche Cautionnement présente de bons résultats, mais un surcroît de prudence à la souscription est de mise vu la situation internationale globale.

Côté sinistralité, l'année a été difficile pour les branches Transport et Automobile. La première a fait l'objet de quelques cas isolés lourds, la seconde enregistre une augmentation importante de son portefeuille qui entraînera les ajustements qui s'imposent afin d'améliorer la situation.

A relever encore la bonne maîtrise des frais d'acquisition et de gestion. Les premiers sont en augmentation du fait de la progression de l'encaissement de primes, les seconds sont contenus car ils augmentent dans une proportion moindre que ces dernières. C'est l'un des objectifs majeurs du management de TSM que d'optimiser les moyens mis en œuvre pour atteindre ses objectifs.

Ces différents éléments ont conduit à un bénéfice d'exercice 2022 de CHF 786'207, contre CHF 551'423 en 2021.

La composition du Conseil d'administration a connu deux changements avec les nominations de Madame Manuela Surdez et de Monsieur Yves Mathys.

Le profil de risque de TSM n'a pas connu de changements fondamentaux.

Les placements de capitaux à la valeur statutaire se sont maintenus en 2022.

Les liquidités ont fortement augmenté du fait d'un paiement d'avance important effectué par un client.

Ce sont enfin des augmentations des parts des réassureurs dans les provisions techniques et des créances nées d'opérations d'assurance qui ont également contribué à une augmentation globale de l'actif de CHF 15.22 millions.

Au passif, ce sont les provisions techniques et les dettes nées d'opérations d'assurance qui augmentent dans la même mesure.

Au niveau des fonds propres, compte tenu du bénéfice d'exercice de CHF 786'207, le bénéfice au bilan se monte désormais à CHF 1.77 million, et les fonds propres à CHF 23.77 millions.

La situation de solvabilité a connu quelques changements également. Le capital porteur de risque s'est replié de CHF 2.6 millions à CHF 32.3 millions, en raison d'une augmentation des engagements d'assurance (+ CHF 4.1 millions) quelque peu compensée par un accroissement des parts des réassureurs dans les provisions techniques. De son côté, le capital cible s'est accru de CHF 3.7 millions à CHF 14.5 millions, en raison d'augmentations du risque d'assurance, du risque de crédit, de l'impact des scénarios et du montant minimum.

En finalité, le quotient SST se fixe à 226 %.

Stratégie et objectifs¹⁹

Chez TSM, le client n'a pas à s'adapter à un système. C'est l'assureur qui s'adapte aux besoins spécifiques de chaque cas. Depuis toujours, TSM privilégie une relation empreinte d'humanité et de dialogue, afin de développer un service réellement sur mesure. Cela dans la transparence vis-à-vis du client, mais avec la confidentialité requise à l'égard de l'extérieur.

Depuis sa création sur le terreau de l'horlogerie, notre compagnie a acquis une expertise, un savoir-faire et une compétence uniques dans l'assurance Transport, avant d'élargir, depuis quelques années, sa palette de prestations aux Risques spéciaux. TSM bénéficie désormais d'une véritable vocation pour les marchés à haut niveau d'exigences.

La maîtrise des risques est notre métier, avec une approche professionnellement très pointue, mais d'esprit artisanal. Cette philosophie, TSM la met au service de ses clients en apportant un soin tout particulier à l'élaboration d'une réponse aussi flexible qu'efficace. TSM mise sur la confiance réciproque dans la relation client-assureur, la souplesse dans l'approche des problèmes, la rigueur dans l'action à mener.

TSM est aujourd'hui active dans la couverture des risques Transport, Assistance, Automobile, Risques spéciaux et Cautionnement. Pour ce faire, elle dispose de tous les agréments FINMA de la branche non-vie, à l'exception de la maladie et de l'assurance crédit.

La majorité de la clientèle de TSM est composée d'entreprises ou d'associations.

TSM est une société coopérative et indépendante.

Il n'existe pas de parts sociales.

TSM dispose d'agences à Genève, Lausanne et Zurich qui n'ont pas le statut de succursales.

L'organe de révision externe est PriceWaterhouseCoopers AG. Son réviseur responsable est Monsieur Michael Staempfli.

Lors de l'année 2022, aucun évènement particulier n'est à relever.

Résultats de l'entreprise

Primes

L'ENCAISSEMENT DE PRIMES EN 2022 ATTEINT CHF 38,18 MILLIONS.

L'évolution de l'encaissement de primes affiche une franche progression avec une augmentation de 33 % en 2022.

Le second semestre de l'année 2021 avait été celui de la sortie de la crise sanitaire causée par le Covid-19. Il est réjouissant de constater que les espoirs de reprise d'alors se sont concrétisés en 2022.

Les performances enregistrées ont varié selon les branches :

- » **Transport** – Il est vrai que la branche principale de TSM compte bon nombre de sociétés du secteur horloger, aussi bien des marques de montres que des fournisseurs ou des sous-traitants.
C'est donc naturellement que TSM a vu l'encaissement de primes évoluer favorablement du fait de l'élévation du niveau d'affaires de sa clientèle historique. En complément, l'acquisition de nouvelles affaires intéressantes a renforcé ce phénomène conjoncturel.
- » **Assistance** – La crise sanitaire du Covid-19 avait frappé la branche de plein fouet avec sa très forte réduction des voyages d'affaires.
Force est de constater qu'un rebond a eu lieu en 2022 avec une nette hausse de l'encaissement de primes. Cette bonne performance est cependant à mettre en perspective avec les objectifs fixés, il y a en effet encore du chemin à parcourir pour les atteindre. Indéniablement, l'assiduité du travail de prospection devra être maintenue.
- » **Automobile** – La branche poursuit sa bonne progression, tant avec les véhicules de collection qu'avec les véhicules modernes.
La souscription digitale de ces derniers se fait en masse via la plateforme internet « AutoMate ». Par conséquent, l'évolution importante de ce portefeuille se maintient au fil des années.
La progression générée par les véhicules de collection reste moins marquée, cela est dû à la nature même de ces véhicules d'exception. Mais même dans une mesure moindre, le produit « Classic Wheels » se comporte très bien.
- » **Risques spéciaux** – À l'image de l'Assistance, cette branche a elle aussi souffert plus que de mesure de la crise sanitaire du Covid-19, la non tenue d'événements en a en effet été une autre caractéristique.
La reprise a donc été là aussi marquée avec une belle progression de l'encaissement de primes. Il faudra également maintenir l'effort tant les effets de la crise ont été intenses.
A noter un beau succès avec la signature en 2021 d'un contrat cadre intéressant qui a déployé ses effets positifs pour la première fois sur une année complète en 2022.
- » **Cautionnement** – Les maîtres mots de cette branche sont, et resteront plus que jamais : politique prudente et souscription soignée.
Bien que cette branche soit la moins importante en termes d'encaissement de primes, elle présente des indicateurs positifs. Ce bon résultat est notamment obtenu grâce à la capacité de TSM à répondre aux besoins de ses clients avec des solutions spécifiques et souvent innovantes.
À relever toutefois que, la situation internationale globale étant préoccupante sur plusieurs plans, un surcroît de prudence dans la souscription a été décidé à l'automne.

Enfin, quant aux partenariats de TSM avec La Mobilière, Vaudoise Assurances et Generali, ils sont toujours actifs à la satisfaction de chaque partie.



ASSUREUR
D'EXCEPTION

Frais d'acquisition et de gestion

La hausse importante de l'encaissement de primes conduit inévitablement à l'augmentation des frais d'acquisition, dont une partie de la rémunération de l'équipe commerciale et les commissions des courtiers font partie.

Pour le reste, les frais de gestion ont été contenus, ne présentant qu'une faible augmentation. Leur valeur relative ramenée à l'encaissement de primes est par conséquent en diminution. Ils incluent toujours des coûts de mise en conformité importants, ainsi que les frais de modernisation de nos logiciels RH/Finances et de développement de l'applicatif central de toute la gestion d'assurance.

Sinistres

LES INDEMNITÉS VERSÉES EN 2022 ATTEIGNENT CHF 14.79 MILLIONS.

L'année dernière, ce commentaire débutait avec le dicton disant que les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Le moins que l'on puisse dire est que l'année 2022 lui donne raison. En effet, après une année 2021 clémente en sortie de crise sanitaire du Covid-19, 2022 enregistre une sinistralité en hausse de 75 %.

En Transport, le nombre de sinistres n'a pas été anormalement élevé, mais certains d'entre eux étaient d'un montant important. Puisque le problème n'est pas la fréquence, ce phénomène ne devrait pas s'inscrire dans la durée. À relever toutefois que, bien que ce niveau de sinistralité ne soit pas habituel pour TSM, il reste dans les normes du marché.

La branche Automobile a dégagé une mauvaise sinistralité, comme c'était déjà le cas en 2021. Il y a certes eu quelques épisodes de grêle, mais ce n'est pas la cause principale. La forte progression du portefeuille obtenue via la plateforme internet de souscription « AutoMate » ne présente pas un niveau de sinistralité satisfaisant. Ce constat est usuel à ce stade du développement du portefeuille, il sera donc procédé aux ajustements qui s'imposent. Parallèlement, un travail de fond a été mené durant l'année en vue d'aboutir à un nouveau partenariat qui déploiera des effets positifs tant sur le niveau d'affaires que sur la sinistralité.

Pour le reste, les autres branches ont enregistré un niveau de sinistralité similaire à 2021.

Résultats de l'entreprise

(modèle quantitatif)

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE: TSM COMPAGNIE D'ASSURANCES, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MODÈLE QUANTITATIF « RÉSULTAT DE L'ENTREPRISE, SOLO - NON-VIE »

	Total		Affaires directes en Suisse			
			Accident		Véhicule à moteur	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
<i>en milliers de CHF</i>						
Primes brutes	28'598.7	38'178.9	245.4	341.7	6'744.3	9'723.3
Primes brutes cédées aux réassureurs	-14'043.3	-17'458.3	-84.8	-93.7	-5'201.3	-5'744.7
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	14'555.4	20'720.6	160.6	248.0	1'543.0	3'978.6
Variations des reports de primes	-642.6	-1'204.7	-21.6	-1.5	-665.0	-775.1
Variations des reports de primes : part des réassureurs	560.6	-144.2	9.8	0.9	594.3	167.7
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	14'473.4	19'371.7	148.8	247.4	1'472.3	3'371.2
Autres produits de l'activité d'assurance	220.3	344.7	-	-	-	0.4
Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	14'693.7	19'716.4	148.8	247.4	1'472.3	3'371.6
Charges des sinistres : montants payés bruts	-8'468.2	-14'791.1	-	-	-4'966.9	-7'146.8
Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	5'059.4	10'269.2	-	-	3'955.7	5'390.3
Variations des provisions techniques	2'224.5	-3'668.2	-	-2.4	-1'885.7	-2'408.3
Variations des provisions techniques : part des réassureurs	-1'615.8	3'139.3	-	-	1'332.3	1'815.5
Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12)	-2'800.1	-5'050.8	-	-2.4	-1'564.6	-2'349.3
Frais d'acquisition et de gestion	-14'335.5	-15'135.1	-213.5	-263.8	-3'540.6	-3'446.7
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	1'892.3	1'678.2	17.3	11.9	1'283.9	871.5
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-12'443.1	-13'456.9	-196.2	-251.9	-2'256.7	-2'575.2
Autres charges techniques pour propre compte	173.1	-65.7	-	-	-	-
Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-15'070.2	-18'573.3	-196.2	-254.3	-3'821.3	-4'924.5
Produits des placements	2'865.3	2'409.8	-	-	-	-
Charges financières et frais de gestion des placements	-924.1	-2'550.0	-	-	-	-
Résultat des placements (20 + 21)	1'941.2	-140.2	-	-	-	-
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-	-	-	-	-	-
Autres produits financiers	1.5	11.5	-	-	-	-
Autres charges financières	-802.2	-21.2	-	-	-	-
Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	763.9	993.2	-	-	-	-
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-65.3	-62.9	-	-	-	-
Autres produits	-	-	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-	-	-
Produits / charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	698.7	930.3	-	-	-	-
Impôts directs	-147.3	-144.1	-	-	-	-
Bénéfice / perte (31 + 32)	551.4	786.2	-	-	-	-

Résultats de l'entreprise

(modèle quantitatif)

INFORMATIONS SUR LES PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES 30 ET COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 31 ET COMMENTAIRES SUR LES RENSEIGNEMENTS 32.

Produits des placements

	Produits des placements		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<i>en milliers de CHF</i>								
Biens immobiliers	313	285	0	0	0	0	313	285
Participations	0	0	0	1'000	0	0	0	1'000
Titres à revenu fixe	180	176	434	0	163	75	777	251
Hypothèques	12	13	0	0	0	0	12	13
Actions	83	171	0	0	0	745	83	916
Autres placements	77	0	449	353	699	47	1'225	400
Total	665	645	883	1'353	862	868	2'410	2'865

La plus-value de CHF 1 Mio réalisée sur Participations correspond à une dissolution de réserve latente.

Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges des placements		Moins-values non réalisées provision dépréciation		Moins-values réalisées		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<i>en milliers de CHF</i>								
Biens immobiliers	131	104	185	185	0	0	316	289
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	60	53	741	91	23	10	823	155
Hypothèques	0	0	0	0	0	0	0	0
Actions	0	0	10	0	0	0	10	0
Autres placements	33	58	856	0	576	487	1'464	545
Total	223	216	1'792	277	598	497	2'613	989

Revenus des capitaux

Les produits des placements se montent à un total de CHF 2.41 millions, il est à relever que :

- » Les revenus directs et les plus-values réalisées se montent à CHF 1.53 million, alors que les plus-values latentes atteignent CHF 0.88 million.
- » Les revenus directs incluent la location à des tiers d'une partie de l'immeuble occupé par le siège de TSM. L'état locatif conserve un potentiel de rendement supplémentaire du fait qu'il est mis du soin à sélectionner des locataires sensibles au haut niveau de finition des locaux.

Les charges financières et les frais de gestion des placements se montent à un total de CHF 2.61 millions. Ce poste comprend une part plus importante qu'à l'accoutumée de moins-values latentes du fait de l'instabilité des marchés financiers constatée en 2022. Les frais de gestion des placements sont eux restés stables.

Le résultat des placements de CHF 203'084 est par conséquent négatif.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ³⁵

Nathalie Tissot | Présidente | La Chaux-de-Fonds

Serge Morelli | Vice-président | Paris

Manuela Surdez | La Chaux-de-Fonds

Yves Mathys | St-Imier

Stefan Bichsel | Courtepin

Lors de la période sous revue, le conseil d'administration a connu deux changements. Madame Isabelle Durafourg et Monsieur Dominique Guenat ont été remplacés par Madame Manuela Surdez et Monsieur Yves Mathys.

COMPOSITION DE LA DIRECTION ³⁵

Martin Geser

Frédéric Juillerat

Philippe Gozel

Romain Joray

Frédéric Morel

La gestion des risques constitue l'essence même des activités d'un assureur. Chez TSM, la maîtrise du risque fait partie intégrante du modèle d'affaires, propre à une coopérative à taille humaine. Le fractionnement des responsabilités et des activités est limité, tant par la taille de la compagnie que par un organigramme particulièrement plat. Les responsables des branches chez TSM sont tous des spécialistes expérimentés ; ils sont en contact direct avec les membres de la direction en amont, et avec les collaborateurs du front en aval. L'ensemble du personnel et des cadres collabore étroitement au quotidien, ce qui constitue une des meilleures garanties pour réduire les risques.

Pour renforcer ces caractéristiques intrinsèques, plusieurs organes et fonctions contribuent spécifiquement à gérer les risques de manière optimale et conformément aux exigences légales propres à la branche.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de personnalités aux profils complémentaires, dont l'indépendance face à la société est avérée, qui travaillent sur la base d'un règlement d'organisation qui régit la fréquence des séances, les compétences et les délégations, ainsi que les principes de rémunération de la Direction.

Le conseil définit les grandes lignes en matière de risques et l'appétence aux risques. Il fixe les principes de base d'un système de contrôle interne, dont la mise en œuvre est déléguée à la Direction. Le comité de gestion des risques et contrôle interne peut rapporter directement et de manière indépendante au conseil d'administration s'il le juge nécessaire.

Le conseil d'administration nomme aussi un comité de placement, s'entretient, au moins une fois par année hors présence de la direction, avec l'organe de révision externe et reçoit son rapport.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

Le Comité de placement

Le Conseil d'administration délègue au comité de placement qu'il a institué, la responsabilité stratégique de la gestion des fonds de la Compagnie. Ce comité est composé du Directeur, du responsable des finances et de membres ou de représentants du Conseil d'administration. Il peut s'adjoindre les services de conseillers financiers professionnels externes, à titre consultatif exclusivement. Les décisions du comité de placement se prennent à l'unanimité, sur la base d'un règlement ad hoc validé par le Conseil d'administration

L'actuaire responsable

L'actuaire responsable qui est mandaté par la compagnie veille à ce que la fortune liée et la solvabilité soient conformes aux dispositions légales. Il contrôle notamment que les provisions techniques soient suffisantes et que les bases techniques adéquates soient utilisées en matière de souscription. Il rapporte périodiquement à la Direction et signale tout écart le cas échéant.

Le Comité de Direction

Le comité de Direction endosse la responsabilité du Risk Management. La constitution du comité de Direction et ses principes de fonctionnement sont fixés par le Conseil d'administration, qui émet également les lignes générales qu'il doit appliquer en matière d'appétence aux risques. Le Comité de Direction identifie et pondère les risques stratégiques, et veille à ce que les mesures adéquates soient déployées pour réduire, éviter, transférer ou encore pallier à ces risques. Dans cette mission, le Comité de Direction collabore avec le comité de gestion des risques et contrôle interne, qui documente la gestion des risques de la société, en y intégrant les risques opérationnels. Le responsable de la compliance siège également aux séances du comité de Direction traitant des risques, et peut rapporter toute irrégularité ou carence à ce sujet directement au Conseil d'administration.

Le comité de gestion des risques et contrôle interne

Le Système de contrôle interne vise à garantir la gestion adéquate des risques, à réaliser la stratégie définie, à assurer le fonctionnement correct des processus opérationnels, et à préserver les actifs de la société en identifiant les risques.

Dans ce but, il cherche à limiter et à éviter les risques, notamment les erreurs et les irrégularités. Il contribue à un monitoring fiable et ponctuel. Il veille à la conformité des opérations du point de vue légal et par rapport aux règles internes. Le SCI s'appuie sur le progiciel Sharepoint : Le SCI est piloté par un comité et ses activités se basent sur un règlement explicite approuvé par le Conseil d'administration. Le comité de gestion des risques et contrôle interne émet ses rapports de manière indépendante au Conseil d'administration en cas d'irrégularités, notamment.

L'organe de révision externe

L'organe de révision externe audite les comptes de la société et émet un rapport à ce sujet, remis aux parties prenantes concernées. Il s'assure aussi de l'existence et du fonctionnement correct du SCI en relation avec les exigences de la FINMA. L'organe de révision rapporte au Conseil d'administration, à l'assemblée générale et à la FINMA.

Le responsable compliance

Le responsable compliance veille à ce que la Direction et les responsables des différents processus-clés en matière de risque appliquent les règlements internes et les règles légales auxquelles la société est soumise. Il organise la veille légale et la communication interne à ce sujet, avec le soutien du Comité de Direction et du Comité de gestion des risques et contrôle interne. Le responsable compliance a toute liberté de reporter d'éventuelles irrégularités ou carences à ce sujet au Conseil d'administration. (Cette fonction est pleinement opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2018).

La révision interne

Le réviseur interne est responsable de la mise en place d'une organisation adéquate de la révision interne. Il incombe au responsable de la révision interne de faire vérifier l'adéquation de l'organisation interne (y compris l'informatique), de la gestion des risques et du système de contrôle interne, par des auditeurs dûment qualifiés.

Le responsable de la fonction gestion des risques (Risk Manager)

Le Risk Manager est responsable du développement des méthodes et processus permettant d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de réduire et de contrôler les risques de la société. Il lui incombe notamment de surveiller les risques courants, de contrôler les mesures opérationnelles de gestion des risques et de vérifier le respect des contrôles internes. En cas de violation de procédures ou de dépassement de limites, il lui reviendra de reporter les divers problèmes à la direction.

Le système de contrôle interne

Le système de contrôle interne (SCI) est défini comme l'ensemble des activités, méthodes et mesures, ordonnées par le conseil d'administration et la direction qui servent à garantir un déroulement conforme de la marche des affaires. Les mesures organisationnelles du contrôle interne sont intégrées dans le fonctionnement de l'entreprise, en ce sens qu'elles ont lieu, soit parallèlement à l'activité, soit elles sont situées en amont ou en aval de l'exécution des processus. Les contrôles internes ne sont pas regroupés dans une fonction SCI séparée mais sont intégrés dans les processus. Le SCI est exploité à tous les niveaux de TSM et exige un grand sens des responsabilités de la part des collaborateurs.

Politique de risque

TSM attache un soin particulier à la gestion des risques, puisque cela constitue un pilier essentiel de ses activités.

Les risques stratégiques, notamment le risque de marché, sont revus et évalués annuellement par le comité de direction.

Le risque d'assurance est, quant à lui, principalement évalué avec le modèle standard du SST. Ce risque se doit de rester dans des mesures ne mettant pas en péril la société. Pour ce faire, le conseil d'administration fixe annuellement un ratio SST minimum à ne pas franchir.

Enfin, les risques opérationnels sont régulièrement identifiés et traités par le SCI. Leur maîtrise par l'ensemble du personnel vise à ne tolérer aucun risque, ou cumul de risques, qui puisse impacter de manière significative le résultat annuel de la société ou son image.

Profil de risque

Risques d'assurance

En matière de souscription de risques, TSM Compagnie d'Assurances développe une politique de long terme basée sur une relation de fidélité, de stabilité avec ses clients ou apporteurs, tout en tenant compte de son objectif principal : la rentabilité des affaires.

TSM dispose de souscripteurs compétents à La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Zürich et Genève. Les souscripteurs confirmés ont acquis une grande expérience dans tous les domaines de leurs branches. La hiérarchie plate avec des circuits décisionnels courts permettent ces échanges de compétences.

» Connaissance et sélection des risques

Pour les nouvelles affaires, cette approche passe par une bonne connaissance des risques. En fonction de l'importance de l'affaire, celle-ci peut être acquise par une inspection du site et/ou par une documentation détaillée. On évaluera la qualité du risque, la probabilité de survenance et le coût d'un sinistre potentiel ainsi que la prévention et la protection mise en place par le client.

La sélection des affaires est basée sur :

- » Segment : Contrôler que l'affaire ressorte bien des secteurs d'activités de TSM (risques d'entreprises essentiellement)
- » Historique : Rechercher le motif de la présentation du risque à TSM et se renseigner sur la situation juridique, financière, morale et sur la qualité du management du prospect. Chercher le coût et la fréquence des sinistres
- » Capitaux et SMP : Connaître les capitaux à assurer et leur adéquation avec les risques à garantir ainsi que le Sinistre Maximum Possible
- » La prévention et protection
- » La qualité financière et morale
- » Les antécédents (sinistralité, garanties et franchises)
- » L'implication du client dans l'identification du risque
- » La sensibilité du client au risque subjectif (moral hazard).

La quantification du risque d'assurance est traitée dans le chapitre « G. Solvabilité ».

Risques de marché

Afin de réduire les risques de marché, les directives de placement suivantes sont appliquées :

1. Respecter les directives de la FINMA en matière de fortune liée
 2. Protéger le capital par une politique prudente de choix des investissements et de leur diversification
 3. Rechercher un rendement régulier des fonds placés
 4. Surveiller la réputation des intermédiaires financiers et le rating des banques dépositaires
 5. Évaluer les risques de crise des marchés financiers
 6. Assurer en tout temps qu'aux besoins de liquidités fluctuant de la société correspondent des placements réalisables dans des délais utiles
-

Pour ce faire, le comité de placement a les objectifs et les responsabilités suivants :

» Objectifs

- a. La gestion du comité de placement a pour but la préservation du capital avec un objectif de rendement raisonnable à moyen terme.
- b. Périodiquement le comité de placement réévalue le rendement recherché dans le cadre des placements.
- c. Le comité de placement prépare un reporting détaillé des résultats obtenus qu'il adresse, régulièrement, au conseil d'administration.

» Le comité de placement a la responsabilité des tâches suivantes :

- Proposer la stratégie de placement et la soumettre au conseil d'administration qui l'approuve et/ou la modifie (Voir Annexe 1 « Stratégie de placement »).
- Mettre en place la stratégie établie, en contrôler la pertinence et l'adapter si besoin en rapportant alors au conseil d'administration sur les adaptations effectuées.
- Étudier et décider de l'allocation tactique d'actifs, selon l'univers de placement, puis la mettre en place par la sélection des instruments de placement. Pour ce faire, il peut octroyer des mandats, dont il est responsable du suivi, à des mandataires externes. Les mandats peuvent être octroyés sous la forme de mandats de gestion, de mandats de conseil ou de mandats de dépositaire. Il est également possible d'octroyer des mandats visant à l'établissement de reportings et/ou de conseil.
- Veiller à ce que tous les fonds soient déposés auprès de banques dépositaires de qualité en Suisse.
- Veiller à ce que les placements soient effectués de telle manière que la société puisse disposer des fonds nécessaires à son activité d'assurance dans un délai de trente jours.
- Veiller à ce que les véhicules de placement sélectionnés soient négociables sur le marché.
- Évaluer régulièrement les prestations et services des banques dépositaires et des gestionnaires et, selon les besoins, modifier les mandats ou dépôts confiés.
- Valider les orientations des gestionnaires mandatés lors de l'utilisation de produits dérivés, puis contrôler les opérations réalisées. Par produit dérivé, il faut comprendre, notamment, les opérations de change de devises à terme utilisées pour la protection des investissements effectués en devises étrangères. Les produits dérivés ne seront utilisés que dans un but de protection du bilan et pas dans un but spéculatif qui est formellement interdit par le conseil d'administration.
- Surveiller de manière continue les limites inhérentes à la fortune liée, par l'intermédiaire de reportings mensuels (Annexe : « Contrôle de la couverture de la fortune liée au jj.mm.aaa), et prendre régulièrement les mesures nécessaires afin de corriger les éventuels dépassements.

La quantification du risque de marché est traitée dans le chapitre « G. Solvabilité ».

Profil de risque

Risques de crédit

Pour TSM, les risques de crédit concernent avant tout ses cessions en réassurance. Pour y palier, les procédures suivantes sont appliquées :

- » Rating minimal : A- pour les sociétés bénéficiant d'un rating
- » Méthode de sélection : Sécurité et compétences des réassureurs dans les branches pratiquées par notre société
- » Branches court terme : Utilisation des cash loss pour les sinistres réassurés qui permet de détecter très rapidement les risques de crédit
- » Utilisation d'un courtier de réassurance professionnel disposant d'un excellent réseau

La quantification du risque de crédit est traitée dans le chapitre « G. Solvabilité ».

Risques opérationnels

Les principaux risques opérationnels sont les suivants :

- » La sélection de mauvais risques amenant à une mauvaise sinistralité
 - Risque limité par des analyses approfondies des risques
- » La souscription de risques non-réassurés ou ayant une valeur d'assurance dépassant les limites des traités de réassurance
 - Risque contrôlé par le règlement de signature et par des contraintes informatiques
- » Défaillance d'un réassureur
 - Recours à des réassureurs d'un rating minimal imposé
- » Une dépendance trop forte à un fournisseur (réassurance, informatique). Une disparition de ce dernier pourrait mettre en péril la société.
 - La société veille à limiter à la concentration des activités auprès d'un même fournisseur

Autres risques importants

- » Concentration du risque immobilier
 - Ce risque est évalué annuellement dans le cadre du SST et l'ORSA
 - » Cumul de sinistres
 - Impact potentiel également évalué dans le SST et dans l'ORSA
-

Évaluation

Valeurs de marché

IMMEUBLES

Les immeubles regroupent 3 bâtiments.

Le premier immeuble est un bâtiment locatif de 12 appartements à Cernier, dont la construction a été terminée en août 2013. Son coût de construction s'est élevé à CHF 4'850'000, coût activé et diminué d'un amortissement cumulé de CHF 582'000. Une valeur de CHF 4'268'000 est donc portée au bilan statutaire au 31 décembre 2022. Le 22 septembre 2020, l'immeuble a fait l'objet d'une expertise par le bureau PIMM Immobilier Sàrl, qui a estimé sa valeur vénale à CHF 5.3 millions. Cette valeur est définie comme valeur de marché.

Les deux autres immeubles abritent notamment le siège de la société. Ces immeubles abritent les locaux de TSM, ainsi que les locaux commerciaux en location. Ces deux bâtiments ont fait l'objet d'une expertise le 1^{er} septembre 2020 par Bolliger Immobilier, qui a estimé leur valeur vénale à CHF 9.306 millions. Par conséquent, cette estimation est utilisée comme valeur de marché. Le montant comptabilisé au bilan statutaire pour ces deux immeubles est de CHF 8'114'000. Il se décompose entre la valeur comptable de l'immeuble sis à Jaquet-Droz 41 de CHF 1'536'542 et du prix d'achat de l'immeuble sis à Jaquet-Droz 43 (CHF 1'637'185) augmenté du coût final de rénovation (CHF 6'737'870), diminué d'un amortissement de CHF 1'797'597.

PARTICIPATIONS

La valeur de marché de la participation d'Inno Cap Insurance PCC Ltd, Guernesey, correspond aux fonds propres « publiés » par Inno Cap au 31 décembre 2022, soit CHF 5'340'689, alors que sa valeur statutaire se limite au montant de son capital social de CHF 1'250'000. TSM étant l'unique actionnaire d'Inno Cap, cette approche pour la détermination de la valeur de marché est justifiée.

Au bilan statutaire, une participation de CHF 1'075'000 dans AutoMate Insurance AG figure également. Sa valeur de marché est toutefois, dans une vision prudente, considérée comme nulle.

ACTIFS BOURSIERS

La valeur de marché des actifs suivants correspond à leur valeur boursière :

- » les obligations ;
- » les actions ;
- » les fonds de placement ;

HYPOTHÈQUES

Les hypothèques sont reprises à leur valeur statutaire. En effet, il s'agit uniquement de prêts accordés sous forme d'hypothèques en premier rang à taux variable, principalement en faveur de membres du personnel. Le risque de défaillance est quasi nul vu le rapport entre le montant du prêt et la valeur de l'objet mis en gage, et cela d'autant que TSM détient des cédules hypothécaires pour un montant au minimum équivalent aux prêts accordés.

AUTRES ACTIFS

À l'instar des hypothèques, tous les autres actifs ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire. Précisons que les rares créances irrécupérables sont comptabilisées en pertes au fur et à mesure que l'information parvient à TSM.

Évaluation

Valeur des actifs ventilés en classe d'actifs

Actifs	Bilan statutaire	Réserves latentes	Bilan à la valeur de marché
Immeubles	12'382'000	2'224'000	14'606'000
Participations	2'325'000	3'015'689	5'340'689
Obligations	13'833'463	178'627	13'654'836
Hypothèques	1'215'467	0	1'215'467
Actions	1'857'338	1'357'862	3'215'200
Fonds de placement	5'906'641	176'785	6'083'426
Placements alternatifs de capitaux	0	0	0
Total placement de capitaux	37'519'909	6'595'709	44'115'618
Créance sur instruments financiers dérivés	143'960	0	143'960
Liquidités	16'644'583	0	16'644'583
Part des réassureurs provisions techniques	10'268'681	104'813	10'163'868
Immobilisations corporelles	407'081	0	407'081
Créances nées d'opérations d'assurances	4'226'569	0	4'226'569
Autres créances	1'206'789	0	1'206'789
Comptes de régularisation	78'542	0	78'542
Total autres actifs	32'976'205	104'813	32'871'392
Total des actifs	70'496'114	6'490'896	76'987'010

Provisions pour engagements d'assurance

Les volumes des provisions pour sinistres en cours statutaires par branche sont les suivants :

	Provisions Brutes	Provisions Nettes
RC Véhicules à moteur	1'914'687	597'270
Casco véhicules à moteur	3'094'562	884'539
Biens (choses)	1'229'764	728'864
RC	876'727	134'938
Accidents sans LAA	0	0
Transports	7'383'083	5'375'774
Financement et caution	1'309'047	685'090
Protection juridique	0	0
Autres	364'550	339'376
Total	16'172'240	8'745'851

Ces provisions sont déterminées en conformité avec le règlement régissant les provisions techniques de TSM approuvé par la FINMA. En particulier, ce règlement mentionne les principes suivants concernant l'évaluation des provisions pour sinistres en cours :

« Les provisions pour sinistres en cours sont composées des provisions pour sinistres survenus et annoncés (Case Reserves), des provisions pour sinistres survenus et non encore annoncés (IBNR) et des provisions pour frais de gestion des sinistres ne pouvant être imputés aux sinistres individuels (ULAE). »



ASSUREUR
D'EXCEPTION

Montant minimum

Relevé du SST	SST 2023	SST 2022	SST 2021
Valeur	487'480	145'439	202'980

L'augmentation importante du montant minimum entre 2022 et 2023 s'explique essentiellement par un accroissement du risque d'assurance lié à un nouveau produit Garantie All-Risk, mais aussi par une augmentation du risque de crédit et de l'impact des scénarios, toutes deux causées par des réserves réassurées plus importantes.

Provisions pour autres engagements

Néant.

Gestion du capital

OBJECTIFS, STRATÉGIE ET HORIZON TEMPOREL DE LA PLANIFICATION DU CAPITAL⁶⁹.

Le statut de coopérative de TSM ne permet pas de planification particulière. De ce fait, TSM doit être prudente et veille à ne pas baisser sa solvabilité en dessous d'un certain niveau.

STRUCTURE, MONTANT ET QUALITÉ DES FONDS PROPRES⁷⁰.

Au 31.12.2022, les fonds propres de TSM sont composés de :

Capital de garantie	CHF	CHF 8'000'000
Réserve légale issue de bénéfices	CHF	CHF 4'000'000
Réserve libre issue de bénéfices	CHF	CHF 10'000'000
Bénéfice disponible	CHF	CHF 984'534
Résultat de l'exercice	CHF	CHF 786'207
Total	CHF	CHF 23'770'741

CHANGEMENTS NOTABLES DE LA PÉRIODE⁷¹

Néant.

COMMENTAIRES SUR LES DIFFÉRENCES DES FONDS PROPRES PUBLIÉS ET CEUX ÉVALUÉS DE MANIÈRE PROCHE DU MARCHÉ⁷²

Rapport sur la situation financière :

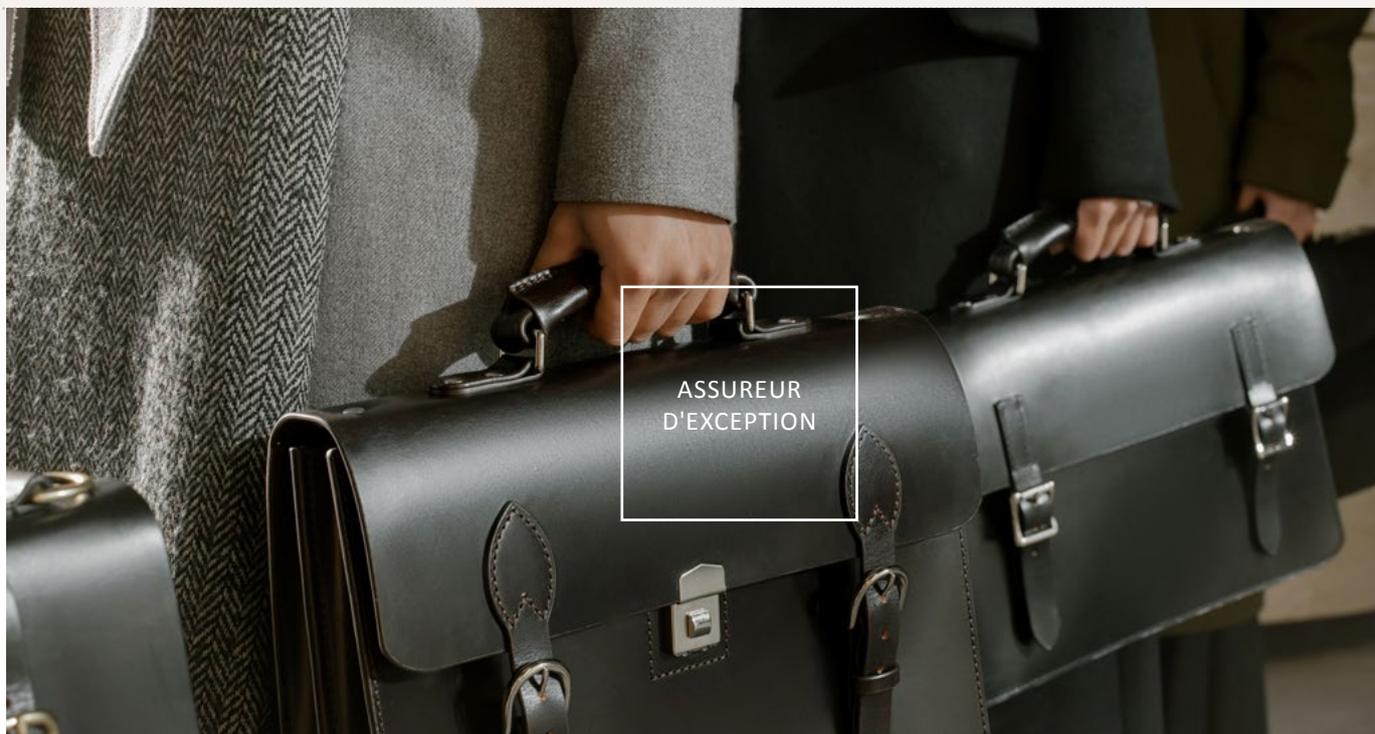
MODÈLE QUANTITATIF « BILAN INDIVIDUEL PROCHE DU MARCHÉ »

		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<i>Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions</i>			
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers	14.61	14.61
	Participations	6.97	5.34
	Titres à revenu fixe	13.43	13.65
	Prêts		
	Hypothèques	1.22	1.22
	Actions	3.59	3.22
	Autres placements	8.57	6.08
	Placements collectifs de capitaux	8.57	6.08
	Placements alternatifs de capitaux		
	Produits structurés		
Autres placements de capitaux			
Total des autres placements	48.38	44.12	
Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations		
	Créances sur instruments financiers dérivés	0.12	0.14
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée		
	Liquidités	6.40	16.64
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	7.31	10.16
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Assurance directe : assurance dommages		
	Assurance directe : assurance-maladie		
	Réassurance active : assurance dommages		
Réassurance active : assurance-maladie			

Gestion du capital

		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	<i>Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions</i>		
Valeur des actifs proche du marché	Assurance directe : autres affaires		
	Réassurance active : autres affaires		
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations		
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations		
	Immobilisations corporelles		0.41
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis		
	Immobilisations incorporelles		
	Créances nées d'opérations d'assurance	2.49	4.23
	Autres créances	0.81	1.21
	Autres actifs	0.29	
	Capital non encore libéré		
	Comptes de régularisation	0.11	0.08
Total des autres actifs	17.53	32.87	
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	65.91	76.99
BEL* : Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.- vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	18.29	22.37
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Assurance directe : assurance dommages	13.67	15.94
	Assurance directe : assurance-maladie		
	Réassurance active : assurance dommages		
	Réassurance active : assurance-maladie		
	Assurance directe : autres affaires	4.62	6.42
	Réassurance active : autres affaires		
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations		
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	0.60	0.60
	Dettes liées à des instruments de taux		
	Dettes sur instruments financiers dérivés	4.61	4.46
	Dépôts résultant de la réassurance cédée		
	Dettes nées d'opérations d'assurance	6.21	15.87
	Autres passifs	0.73	0.59
	Comptes de régularisation	0.65	0.84
Dettes subordonnées			
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	31.09	44.73
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements	34.82	32.25

*BEL : Best Estimate of Liabilities



Les actifs, à leur valeur proche du marché, sont en forte expansion avec une augmentation de 16.8 % pour s'établir à CHF 76'987'010. Ceci s'explique par un accroissement des liquidités, de la part des réassureurs dans les provisions techniques et des créances nées d'opérations d'assurance, compensé quelque peu par un affaiblissement des placements financiers.

Au niveau des fonds étrangers, ces derniers sont également en forte progression de 28.4 %. Ceci s'explique par un important bond des dettes nées d'opérations d'assurance et par des provisions techniques en expansion. Le premier constat est lié à l'augmentation des liquidités due à un paiement en avance conséquent de primes pour un nouveau produit.

Solvabilité

La solvabilité a été établie selon le modèle de rapport SST proposé par la FINMA. Le modèle standard est la référence pour les méthodes et paramètres utilisés pour les évaluations.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE : MODÈLE QUANTITATIF « SOLVABILITÉ INDIVIDUELLE »

		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<i>Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions</i>			
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	34.82	32.25
	Déductions	-	-
	Fonds propres de base	34.82	32.25
	Capital complémentaire	-	-
	CPR	34.82	32.25
Calcul du capital cible	Risque technique	3.03	5.78
	Risque de marché	8.27	7.46
	Effets de diversification	-5.50	-8.57
	Risque de crédit	1.53	4.02
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	3.49	5.84
	Capital cible	10.83	14.53
		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<i>Indications en pourcent</i>			
Quotient SST		324.59 %	226.16 %

Dans l'ensemble, la croissance plus importante des fonds étrangers en regard des actifs mène à une contraction du capital porteur de risque de 7.4 % pour se fixer à CHF 32'253'554.

Le capital cible s'est fortement apprécié entre 2022 et 2023. Ceci s'explique essentiellement par une expansion du risque d'assurance, du risque de crédit, de l'impact des scénarios et du montant minimum. Le tout s'explique par un accroissement des primes acquises attendues lié à nouveau produit garantie All-Risk et par l'augmentation des réserves cédées aux réassureurs.

Solvabilité

Dans le détail du capital cible, le risque de marché de 2022 se monte à CHF 7'459'543 et se décompose comme suit :

Générateur de risque	Impact
Effet de diversification risque de marché	-3'056'929
Risque de marché des intérêts	501'722
<i>dont risque de marché des taux d'intérêts en CHF</i>	244'162
<i>dont risque de marché des taux d'intérêts en EUR</i>	64'722
<i>dont risque de marché des taux d'intérêts en USD</i>	294'277
Risque de marché des Spreads	888'015
Risque de marché des taux de change	2'197'521
Risque de marché des actions	2'068'673
Risque de marché des biens immobiliers	2'190'262
Risque de marché - Participations	2'670'279

Le risque d'assurance se découpe quant à lui de la façon suivante :

Expected Shortfall	01.01.2022	01.01.2023	Variation relative
Risque pour sinistres futurs de l'année en cours	2'386'252	5'049'780	111.62 %
Risque pour sinistres des années précédentes	1'235'648	1'177'663	-4.69 %
Autres risques d'assurance (URR)	107'558	551'113	412.39 %
Risque technique ou risque d'assurance	3'729'458	6'778'556	81.76 %

La légère diminution du capital porteur de risque et la forte hausse du capital cible, a entraîné une contraction du ratio SST. Ce dernier se replie de manière importante, à 226 %.

L'ensemble des données présentées sur la solvabilité correspond à celles qui ont été déclarées à la FINMA et sont soumises à un audit prudentiel.

La Chaux-de-Fonds, le 28 avril 2023

TSM Compagnie d'Assurances



ASSUREUR
D'EXCEPTION

Adresses

Siège

TSM Compagnie d'Assurances
Rue Jaquet-Droz 43b
CH – 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél +41 (0)32 911 12 12

Cours de Rive 2
CH – 1204 Genève
Tél +41 (0)22 819 44 00

Place de la Riponne 1
CH – 1005 Lausanne
Tél +41 (0)21 321 42 70

Birmensdorferstrasse 55
CH – 8004 Zurich
Tél +41 (0)44 457 20 30

www.tsm.ch

